Informations de base

2019/2883(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur louverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie **Subject** 8.20.01 Pays candidats **Zone géographique** Albanie République de Macédoine du Nord	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/10/2019	Débat en plénière		
24/10/2019	Décision du Parlement	T9-0050/2019	Résumé
24/10/2019	Résultat du vote au parlement		
24/10/2019	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2883(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0155/2019	23/10/2019	
Proposition de résolution		B9-0156/2019	23/10/2019	
Proposition de résolution		B9-0157/2019	23/10/2019	
Proposition de résolution		B9-0158/2019	23/10/2019	
Proposition de résolution		B9-0159/2019	23/10/2019	
Proposition de résolution		B9-0160/2019	23/10/2019	
Proposition de résolution		B9-0161/2019	23/10/2019	

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0050/2019	24/10/2019	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2020)20	26/02/2020	

Résolution sur louverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie

2019/2883(RSP) - 24/10/2019 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 412 voix pour, 136 contre et 30 abstentions, une résolution sur l' ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie. Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

Le Parlement a exprimé sa profonde déception face à l'incapacité de l'Union à s'accorder sur l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord et l'Albanie, du fait du blocage de la France, du Danemark et des Pays-Bas, étant donné que les deux pays ont déployé des efforts considérables pour satisfaire aux exigences de l'Union pour l'ouverture des négociations d'adhésion.

Erreur stratégique

Les députés ont souligné que cette absence de décision était une erreur stratégique étant donné que l' intégration des pays admissibles permet à l'Union de conserver son rôle sur la scène internationale et que les progrès réalisés en vue d'adhérer à l'Union ont également un effet transformateur sur les pays candidats eux-mêmes. En outre, cette décision envoie un avertissement à d'autres pays candidats et candidats potentiels dans les Balkans occidentaux et ouvre la voie à d'autres influences, ce qui pourrait freiner, voire arrêter totalement, la mise en œuvre de réformes pro-européennes dans d'autres pays en voie d'adhésion.

Ouvrir les négociations

Le Parlement a félicité la Macédoine du Nord pour sa résolution historique de difficiles questions bilatérales et pour la promotion de bonnes relations de voisinage, notamment grâce à l'accord de Prespa avec la Grèce et au traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération avec la Bulgarie. Il a invité le Conseil à prendre en considération les messages positifs véhiculés par ces accords et les contrecoups de sa décision pour la stabilité politique, la coopération régionale et la coexistence pacifique.

Les députés ont également salué le fait que l'Albanie a démontré sa détermination à faire progresser le programme de réformes de l'Union et a produit des résultats concrets et soutenus.

Le Parlement est d'avis que l'ouverture des négociations serait un puissant catalyseur pour la mise en œuvre de réformes et la consolidation des institutions démocratiques, et contribuerait au renforcement du contrôle de l'Union, de la responsabilité et du plein respect des droits des minorités en Albanie comme en Macédoine du Nord. Les États membres ont été invités à prendre unanimement une décision positive sur l' ouverture des négociations lors de leur prochaine réunion.

Poursuivre le dialogue

Le Parlement a estimé que la prochaine Commission devrait immédiatement réaliser un état des lieux de la politique d'élargissement et mettre en exergue les avantages de l'élargissement tant pour les pays candidats que pour les États membres et qu'elle devrait réévaluer sa stratégie pour les Balkans occidentaux de février 2018.

En réponse au blocage par le Conseil européen, le Parlement a été invité à intensifier ses activités de soutien à la démocratie (les dialogues Jean Monnet) et à convoquer un dialogue parlementaire régional avec les instances dirigeantes des parlements des Balkans occidentaux, afin d'élaborer une stratégie sur le rôle des parlements dans la promotion du programme de réforme de l'Union et dans la mise en œuvre de mesures concrètes répondant aux aspirations européennes de la population de cette région.